

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Site Plouzané :

- Pas de personnel Ifremer les nuits et week end, astreinte domicile avec GSM remontant les alarmes de la GTC.
- Présence du gardien au poste de garde le week end de 9h à 17h et les nuits en semaine jusqu'à 20h30 le soir et à partir de 6h30 le matin.

Astreinte IFREMER :

Une personne de la direction du centre Bretagne assurera une astreinte à domicile. Cette astreinte à vocation être sollicité par le titulaire du marché en cas de difficulté technique que le titulaire ne peut résoudre et de nature à impacter l'activité du centre Bretagne.

Il peut se déplacer sur site au besoin.

Mise place au 2nd semestre 2026, les modalités de cette astreinte seront précisées en période de préparation.